



## Conseil économique et social

Distr. : Générale  
30 septembre 2011\*

Français  
Original : Anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

#### Deuxième session

Bangkok, 9-11 novembre 2011

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**Tendances et progrès dans le domaine de l'environnement  
et du développement : problèmes émergents et persistants  
en matière de sécurité énergétique**

### Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Les séquelles des chocs externes, notamment les incertitudes engendrées par la crise financière mondiale et l'instabilité des prix du pétrole, ajoutées aux catastrophes naturelles et autres, maintiennent les problèmes énergétiques aux premiers rangs des préoccupations des décideurs en matière de développement. La Commission, à sa soixante-quatrième session, en avril 2008, a examiné le besoin d'un changement de modèle, orienté vers la sécurité énergétique durable qui rendrait la société plus résistante aux chocs externes. Le modèle nouveau reposerait sur des politiques attentives à une qualité de croissance fortement compatible avec le développement durable, et non plus attachées seulement à la quantité de croissance recherchée.

La Commission, par sa résolution 67/2 sur la promotion de la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, a notamment prié la Secrétaire exécutive de convoquer en 2013 le Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel afin d'examiner les progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique pour remédier aux problèmes de la sécurité énergétique aux niveaux de la région, des pays et des ménages, et en vue de faciliter un dialogue permanent entre États membres pour accroître la sécurité énergétique et progresser vers un développement durable.

Le présent document décrit quelques-uns des grands problèmes dont la solution pourrait contribuer à la sécurité énergétique de la région Asie-Pacifique dans le contexte du développement durable. Le Comité voudra peut-être examiner ces problèmes et donner au secrétariat des orientations pour ses travaux futurs en vue de l'organisation du Forum Asie-Pacifique de l'énergie en 2013.

\* La soumission tardive du présent document est due aux vastes consultations qu'il a nécessitées.

## Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique.....	4
A. Développement socio-économique durable .....	4
B. Sécurité énergétique régionale.....	7
C. Grands problèmes de la région.....	10
D. Potentialités dans la région .....	12
III. Vers le Forum Asie-Pacifique de l'énergie 2013.....	15
IV. Problèmes, conclusions et recommandations .....	16

## I. Introduction

1. La crise mondiale de 2008 a fait descendre, dans l'année qui a suivi, 61 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour.<sup>1</sup> Selon les estimations, le chômage en Asie et dans le Pacifique a augmenté brutalement et ramené les chiffres de la région à leur niveau de 2004.<sup>2</sup> Venant aggraver la situation, une tendance haussière des prix des produits alimentaires et des combustibles a provoqué le maintien de 19 millions de personnes dans la pauvreté en 2010 ; de surcroît, jusqu'à 42 millions d'habitants de la région resteront probablement en état de pauvreté en 2011.<sup>3</sup> La complexité des crises actuelles crée une situation où un problème émergent devient un problème persistant. Les marchés financiers rencontrent notamment des difficultés structurelles dans le compartiment de l'endettement souverain, tandis que l'instabilité se maintient sur les marchés des produits de base (produits alimentaires et combustibles). Les obstacles s'accumulent sur la voie de l'équité sociale et les pauvres du monde entier restent les plus vulnérables.

2. Cependant, à mesure que le redressement économique s'affermir dans la région de l'Asie et du Pacifique, les prévisions pour certains pays commencent à s'améliorer.

3. D'après les projections actuelles, en 2011, alors que le redressement économique se consolide, la croissance serait de 7,3 % dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique. Ce taux de croissance est inférieur aux 8,8 % observés en 2010, certes dus en partie au bas niveau de référence. Il est notamment la conséquence de la cessation des mesures de relance budgétaire, de l'adoption de politiques monétaires restrictives et de la lenteur de la reprise dans les économies avancées. La croissance économique en 2011 devrait être à base

<sup>1</sup> Rana Hasan, Maria Rhoda Magsombol and J. Salcedo Cain, « Poverty impact of the economic slowdown in developing Asia: some scenarios », Asian Development Bank Economics Working Paper Series No. 153, Avril 2009.

<sup>2</sup> Agence internationale de l'énergie, « The impact of the financial and economic crisis on global energy investment », document d'information pour la Réunion des ministres de l'énergie du G8, 2009.

<sup>3</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011 - Sustaining Dynamism and Inclusive Development: Connectivity in the Region and Productive Capacity in Least Developed Countries* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.11.II.F.2).

de large. Pour maintenir un taux de croissance économique de cet ordre, la région aura aussi besoin d'un niveau adéquat de ressources énergétiques.

4. Partiellement à cause des événements politiques du Moyen-Orient, les prix du pétrole brut ont augmenté de 21 % au premier trimestre de 2011 et dépassent de 36 % à leur niveau d'il y a un an. Les hausses des prix du pétrole se répercutent sur les prix des produits alimentaires : une majoration de 10 % du prix du brut s'accompagne d'une hausse de 2,7 % de l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale. Les taux d'inflation des prix des produits alimentaires ont été plus élevés dans les pays à bas revenu et à revenu bas/intermédiaire, surtout dans les périodes de pointe des prix des produits de base. En général, les importateurs nets de produits alimentaires, de combustibles et d'autres produits de base sont les plus vulnérables, spécialement ceux dont la balance courante est largement déficitaire ou dont la couverture de réserves en devises est étroite.<sup>4</sup>

5. D'autre part, les projections annoncent une augmentation d'environ 80 % (soit un quasi-doublement) de la demande d'énergie en Asie et dans le Pacifique dans les 20 prochaines années, à un taux annuel de 2,4 %, supérieur au taux de croissance moyen mondial qui est de 1,5 %.<sup>5</sup> La Chine et l'Inde seront à l'origine de 45 % du surcroît de la demande mondiale d'énergie primaire à l'échéance de 2030, la quantité d'énergie utilisée par l'une et l'autre faisant plus que doubler durant la période considérée<sup>6</sup>.

6. Sur fond d'un tel modèle de « croissance », à l'échelle mondiale, quelque 1,4 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'électricité et 3 milliards n'ont pas accès aux combustibles propres pour la cuisson des aliments. Dans la région Asie-Pacifique, environ 800 millions d'habitants n'ont toujours pas accès à l'électricité et près de 2 milliards sont dépendants de la biomasse traditionnelle comme combustible de cuisson.<sup>7</sup> D'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et suivant un scénario de référence, en 2030, dans l'ensemble du monde, 1,3 milliards de personnes vivront toujours sans électricité.<sup>8</sup> Aussi redoutable que puisse être une telle situation, elle est pourtant évitable au prix d'un impact environnemental limité. L'AIE estime en effet que la fourniture de l'accès universel de base à l'électricité (100 kWh par personne par an) ajoute 1,3 % d'émissions mondiales totales en 2030. De plus, l'usage extensif de la biomasse à la façon traditionnelle est incompatible avec le développement durable. L'OMS estime que la pollution atmosphérique parmi les ménages qui utilisent ces sources traditionnelles de biomasse dans des poêles sans ventilation correcte provoquerait plus de 1,5 millions de décès prématurés par an en 2030. Il ressort de ses estimations que les femmes et les enfants sont les groupes les plus vulnérables et qu'il s'impose donc d'assurer l'inclusivité dans le modèle économique.

<sup>4</sup> [www.worldbank.org/foodcrisis/foodpricewatch/april\\_2011.html](http://www.worldbank.org/foodcrisis/foodpricewatch/april_2011.html).

<sup>5</sup> Banque asiatique de développement, *Energy Outlook for Asia and the Pacific*, Octobre 2009.

<sup>6</sup> Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2007*.

<sup>7</sup> Agence internationale de l'énergie, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *Pauvreté énergétique : Comment rendre universel l'accès à l'énergie moderne ?* (Paris: OCDE, 2010); Richard Jones, « Energy poverty: how to make modern energy access universal? », Special early excerpt of the *World Energy Outlook 2010* for the High-level Plenary Meeting of the United Nations General Assembly on the Millennium Development Goals (Paris: Agence internationale de l'énergie/OCDE, 2010).

<sup>8</sup> Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2009*.

7. Par ailleurs, la pauvreté énergétique a aussi un impact environnemental considérable qui englobe les changements climatiques et la production de noir de carbone. La combustion de combustibles solides dans les foyers ouverts et les poêles traditionnels produit des effets de réchauffement planétaire considérables à cause de l'émission de méthane et de gaz carbonique. La dépendance à l'égard des combustibles de la biomasse et de la houille pour la cuisson des aliments et le chauffage est responsable d'environ 10 à 15 % de l'utilisation mondiale d'énergie et représente donc une source substantielle d'émissions de gaz à effet de serre. D'après les projections, à l'échéance de 2050, la fumée des feux de bois déchargera environ 7 milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.<sup>9</sup>

8. La bonne administration de situations aussi contrastées exige notamment la modélisation de scénarios de la sécurité énergétique pour l'Asie et le Pacifique en vue de définir les stratégies à long terme de la région d'une manière durable.

9. Un certain nombre de transformations paraissent vraisemblables. La démographie de la région évoluera probablement. Il est probable aussi que l'urbanisation se poursuive. La croissance économique et par conséquent la demande d'énergie devraient augmenter. En même temps, des risques comme la crise économique récente, les catastrophes naturelles, les troubles et les conflits politiques sont autant de menaces probables également dans l'avenir. Or, ce contexte même engendre des potentialités pour promouvoir un développement socio-économique durable et renforcer la résistance aux chocs. De bonnes politiques de l'énergie contribueront aussi à construire une telle résistance aux chocs externes éventuels.

## **II. Problèmes émergents et persistants en matière de sécurité énergétique**

### **A. Développement socio-économique durable**

10. Le contexte de la sécurité énergétique reste déterminé par la crise économique intermittente, par les troubles politiques et les conflits et par les transformations structurelles qui façonnent les tendances sociales et environnementales, comme la démographie et l'urbanisation, l'élargissement des écarts de revenus, le manque d'inclusivité et les émissions de carbone.

11. Dans beaucoup de pays d'Asie, l'expansion démographique est spectaculaire. En 2010, la région de la CESAP regroupait près de 40 % de la population mondiale. L'expansion démographique induit une augmentation de la demande de services énergétiques. D'après les prévisions, dans certains pays de la région, la croissance démographique s'accélérera encore dans le court terme. Dans ces conditions, la fourniture d'un approvisionnement énergétique « suffisant » pourrait rester un objectif insaisissable.

12. Cette expansion démographique rapide s'accompagne d'un taux d'urbanisation de 42,2 % en 2010 qui fait de la région Asie-Pacifique la deuxième région la moins urbanisée au monde après l'Afrique où le taux homologue était de 40,0 % la même année. Cependant, la moitié (50 %) de la

---

<sup>9</sup> Amie Gaye, « Access to Energy and Human Development », *Rapport sur le développement humain 2007/2008*, Human Development Report Office Occasional Paper 2007/25 (Programme des Nations Unies pour le développement, 2007).

population urbaine mondiale vit aujourd'hui dans les villes de l'Asie et du Pacifique, où se mesure donc une forte densité de population. En 2010, les villes d'Asie comptaient 1,76 milliards d'habitants. La proportion de population urbaine en Asie était de 31,5 % en 1990 et de 42,2 % en 2010, soit la hausse en pourcentage la plus forte (10,7 %) parmi toutes les régions du monde (l'Amérique latine et les Caraïbes venant immédiatement après, avec un accroissement de 9,3 % dans la même période). La population mondiale est devenue majoritairement urbaine en 2008 mais l'Asie devrait atteindre le seuil des 50 % vers 2026. Il s'ensuit que, dans l'espace des 10 prochaines années, les deux tiers de l'expansion démographique dans les villes du monde se produiront en Asie.

13. À mesure que les villes regroupent davantage d'habitants et d'industries, elles deviennent autant de « points chauds » pour la consommation d'énergie et pour l'augmentation de l'intensité énergétique. En même temps, le creusement des écarts de revenus dans les villes signale que les personnes situées aux extrémités opposées de la répartition ont des schémas de consommation énergétique très différents, les catégories à revenus élevés consommant une quantité d'énergie quasiment comparable à celle qui caractérise le monde développé. Il est probable que les villes continueront de concurrencer les campagnes pour attirer les investissements financiers de taille commerciale dans l'infrastructure de l'énergie afin de satisfaire la demande continuellement en expansion et, comme l'annoncent les prévisions, qu'elles généreront la majeure partie de la croissance économique de la région.

14. La croissance économique dans la région Asie-Pacifique s'est montrée robuste au long des 20 dernières années, si l'on excepte le bref effondrement financier de 1997-1998 et les retombées de la crise économique mondiale de 2008-2009 dont la région se rétablit aujourd'hui. La crise économique récente, qui a freiné la croissance économique mondiale tombée de 2,6 % en 2007 à 1,0 % en 2008, a mis à l'épreuve la solidité des économies de l'Asie et du Pacifique tournées vers les exportations, dont la croissance vigoureuse de 4,7 % s'est réduite à 2,7 %.

15. La crise économique mondiale a produit des effets variables suivant les sous-régions de l'Asie du Pacifique. La demande intérieure et les interventions en temps voulu par les instruments des finances publiques (une augmentation de la dépense publique, par exemple) ont permis aux économies de la région de maintenir la croissance économique. Le rythme a été relativement soutenu dans les pays où la demande intérieure a été la source d'une grande part de la croissance économique comme en Inde, en Indonésie, aux Philippines et au Viet Nam.<sup>10</sup>

16. En outre, les pays en développement de la région devraient avoir, en 2011, une croissance projetée à 7,3 %, reflétant la consolidation du redressement économique. Ce pourcentage est certes en retrait sur la croissance de 8,8 % observée en 2010, explicable en partie par le bas niveau de départ. Il est dû notamment à la cessation des mesures de relance budgétaire, à l'application de politiques monétaires restrictives et à la lenteur de la reprise dans les économies avancées. En 2011, la croissance économique devrait être à base large. Les économies où la croissance s'annonce la plus rapide sont la Chine (9,5 %) et

---

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Rapport sur l'état des villes d'Asie 2010/11*.

l'Inde (8,7 %), suivies de l'Indonésie (6,5 %). Les économies indienne et indonésienne devraient bénéficier d'une consommation et d'investissements robustes ; l'économie chinoise devrait être stimulée par les mesures appliquées par les pouvoirs publics pour l'orienter vers un modèle animé davantage par la consommation intérieure.<sup>11</sup>

17. Depuis plus de 20 ans, la région a une croissance plus rapide que la plupart des régions du monde et les projections actuelles la placent en tête de la croissance mondiale. L'aspiration des Asiatiques nouvellement aisés à des niveaux de vie plus élevés fait craindre une concurrence intense dans l'utilisation de la quantité finie de ressources naturelles (énergie, eau et terres fertiles), tandis que l'élimination de la pauvreté extrême reste la tâche la plus pressante des sociétés. En outre, les fortes iniquités, parfois en voie d'aggravation, à l'intérieur des pays et des sous-régions et d'un pays à l'autre, pourraient ébranler la cohésion sociale et la stabilité économique et arrêter l'élan de croissance. Les pays risquent aussi de tomber dans le « piège du revenu intermédiaire » à cause d'une multitude de problèmes économiques, sociaux et politiques intérieurs. L'instabilité des prix de l'énergie et des produits alimentaires n'a fait qu'ajouter aux préoccupations.

18. Depuis le début de 2010, les prix mondiaux des produits alimentaires et les prix du pétrole suivent une tendance haussière soutenue et synchrone. Suivant les estimations de la CESAP, les majorations des prix du pétrole retrancheront jusqu'à un point de pourcentage de croissance dans certaines économies en développement d'Asie et du Pacifique, exerceront une pression inflationniste et grèveront la balance courante. Les prix des produits pétroliers en hausse élèveront les coûts de la production industrielle intérieure, renchériront les importations et réduiront la demande d'exportations. Parmi d'autres facteurs, les majorations des prix de l'énergie se répercutent sur les prix des produits alimentaires : une montée de 10 % des prix du pétrole brut s'accompagne d'une hausse de 2,7 % de l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale. Dans plusieurs pays, l'augmentation des prix de l'alimentation a atteint jusqu'à 35 %. Les pays à bas revenu et à revenu bas/intermédiaire ont subi les plus forts taux d'inflation des prix des produits alimentaires, spécialement dans les périodes de pointe des prix des produits de base.

19. En général, les importateurs nets de produits alimentaires, de combustibles et d'autres produits de base sont les plus vulnérables, surtout ceux dont la balance courante est fortement déficitaire ou dont la couverture de réserves en devises est étroite. Les conditions climatiques défavorables ont certainement pesé sur l'offre dans beaucoup de pays mais l'expansion de la conversion des cultures vivrières en biocarburants, les interdictions d'exporter, l'accaparement et la fièvre spéculative sur les marchés des produits alimentaires de base, soutenus par l'injection massive de liquidités dans les pays avancés, ont attisé la poussée des prix. L'enchérissement des produits alimentaires a des conséquences dramatiques pour les pauvres et peut annuler des gains de développement chèrement acquis. La CESAP estime que, dans la région Asie-Pacifique, l'enchérissement des prix de l'alimentation et de l'énergie, pourrait empêcher jusqu'à 42 millions de personnes d'échapper à la pauvreté en 2011, outre les 19 millions déjà victimes d'une même adversité en 2010.

---

<sup>11</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011— Sustaining Dynamism and Inclusive Development: Connectivity in the Region and Productive Capacity in Least Developed Countries* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.11.II.F.2).

20. Dans le pire des scénarios, qui envisage un doublement de l'inflation des prix de l'alimentation en 2011 et la montée du prix moyen du pétrole à 130 dollars des États-Unis le baril, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement serait repoussée d'une durée pouvant atteindre cinq ans pour de nombreux pays les moins avancés.<sup>12</sup>

21. Il est important de rappeler que, si la croissance rapide reste le moyen le plus sûr pour faire reculer aussi bien la pauvreté due au revenu que les autres formes de pauvreté (due à l'insuffisance ou à la carence des biens publics comme les services d'éducation, de santé, de transport et de logement), dans le contexte actuel, la recherche de la croissance économique pure a semé la perturbation dans l'économie mondiale. Par exemple, les pressions inflationnistes ont rongé les marges de protection sociale pour les pauvres, surtout dans les pays en développement, et rendu plus fuyant encore l'objectif de l'élimination de la pauvreté.

22. Enfin, un rebond de la consommation d'énergie s'accompagne inévitablement d'un accroissement des émissions de gaz à effet de serre. En 2010, la moyenne mondiale des températures de surface a égalé celle de 2005, soit la plus élevée jamais enregistrée. Malgré la récession économique récente, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté plus que jamais en 2010, rendant ainsi plus difficile encore d'atteindre l'objectif international de limiter le réchauffement des températures mondiales à 2 °C au-dessus des niveaux antérieurs à l'industrialisation.<sup>13</sup> Le réchauffement planétaire et les changements climatiques (y compris la multiplication des catastrophes naturelles extrêmes) ainsi que les pénuries d'eau qui en résultent pourraient menacer la production agricole, les populations des régions côtières et de nombreuses grandes agglomérations urbaines. La région de la CESAP abrite quelques-uns des plus grands émetteurs et l'idéologie de « la croissance d'abord, le nettoyage plus tard » ne peut pas prévaloir dans une situation où la base de ressources naturelles est limitée alors qu'une population rapidement croissante en est directement dépendante.

23. Enfin, il est impératif aujourd'hui, pour les pays de la région, d'affronter le problème primordial de la gouvernance et des capacités institutionnelles et de réévaluer leur voie de développement afin d'assurer l'inclusivité sociale et d'intégrer les impacts environnementaux dans le schéma de la croissance. Les crises récentes sont autant de révélateurs des problèmes économiques et financiers qui rendent les personnes plus vulnérables.

## **B. Sécurité énergétique régionale**

24. La consommation d'énergie a repris fortement en 2010, après la récession mondiale. Elle a augmenté de 5,6 %, soit le taux le plus élevé depuis 1973. Elle a progressé vigoureusement pour toutes les formes d'énergie et dans toutes les régions. La consommation totale d'énergie en 2010 a dépassé facilement la pointe de 2008 qui avait précédé la récession. Dans la région de la CESAP, la consommation d'énergie de la Chine a progressé de 11,2 %, atteignant 20,3 % de la consommation mondiale d'énergie. La Chine a ainsi dépassé les États-Unis d'Amérique comme plus grand consommateur d'énergie

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Réseau mondial de promotion des énergies renouvelables pour le 21<sup>e</sup> siècle, *Les énergies renouvelables 2007 : rapport sur la situation globale* (Paris : Secrétariat du REN21, 2011).

au monde. La région Asie-Pacifique reste en tête de la consommation mondiale d'énergie, absorbant 38,1 % du total mondial d'énergie primaire et 67,1 % de la consommation mondiale de houille. La houille est le combustible dominant dans la région : son utilisation représente 52,1 % de la consommation totale d'énergie.

25. Au surplus, les pays d'Asie et du Pacifique sont aussi les premiers utilisateurs de la production d'électricité à base de pétrole (31,5 %) et de la production d'hydroélectricité (32 %). La région a aussi généré environ 21 % de l'énergie nucléaire totale et consommé, sur le total mondial, 20,5 % de l'énergie renouvelable, 17,9 % du gaz naturel et 5,5 % des biocarburants.<sup>14</sup> Une autre tendance émergente en Asie et dans le Pacifique se caractérise par la présence d'un ou deux pays qui réalisent plus de 50 % de la production d'électricité dans leur sous-région respective. Leur dispersion géographique, du Pacifique (Australie) à l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande), l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (Inde, République islamique d'Iran) et l'Asie du Nord et l'Asie centrale (Fédération de Russie et Kazakhstan), signale un potentiel d'échanges commerciaux.

26. Le pétrole reste le combustible dominant à l'échelle mondiale. Son utilisation a représenté 33,6 % de la consommation totale d'énergie pour la onzième année consécutive. Cependant, l'expérience récente enseigne que la dépendance envers les combustibles fossiles importés, principalement le pétrole, peut provoquer des chocs macro-économiques. Les pays à revenu bas/intermédiaire se montrent les plus vulnérables, suivis des pays à bas revenu, quand bien même ces pays consomment moins de pétrole par habitant que les pays industrialisés ou à revenu élevé. La raison en est que le rapport entre la valeur des importations nettes de pétrole et le produit intérieur brut tend à être plus élevé dans les pays à bas revenu, ce qui signifie que ces pays dépensent une plus forte part de leur produit intérieur brut (PIB) pour les importations d'énergie. Il reste que l'enchérissement des prix de l'énergie devient un problème préoccupant dans la plupart de la région. Même si les prix du pétrole, libellés en dollars des États-Unis, ont subi l'influence de l'assouplissement quantitatif de cette devise, il est visible que les prix du pétrole suivent une tendance à la hausse, même exprimés en utilisant un panier des principales devises, comme les droits de tirages spéciaux.<sup>15</sup>

27. Entre 2000 et 2008, s'est manifestée dans le monde une tendance à la diminution de l'intensité énergétique (la consommation d'énergie par unité de PIB produite). La moyenne mondiale s'établissant à 9,5 %, l'Afrique est venue en tête avec un facteur d'amélioration de 12,6 %, tandis que la région Asie-Pacifique améliorait l'efficacité énergétique d'environ 12 %. En 2010, cependant, la consommation mondiale d'énergie a progressé plus rapidement que l'économie, indiquant que l'intensité énergétique de l'activité économique s'est accrue pour la deuxième année consécutive. La région Asie-Pacifique montre des niveaux d'intensité énergétique relativement élevés par comparaison avec les autres régions comme l'Amérique du Nord ou l'Europe. La tendance à un enchérissement des prix de l'énergie et à une plus forte intensité énergétique pourrait produire un effet de cascade nuisible à la compétitivité nationale et régionale, compromettre l'offre d'emplois et fragiliser les niveaux de revenu.

---

<sup>14</sup> BP Statistical Review of World Energy, Juin 2011 (disponible à l'adresse: [www.bp.com/statisticalreview](http://www.bp.com/statisticalreview)).

<sup>15</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011 - Sustaining Dynamism and Inclusive Development: Connectivity in the Region and Productive Capacity in Least Developed Countries* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.11.II.F.2).

28. En dehors de la consommation pour les activités de production, la hausse des prix de l'énergie prive les pauvres de l'accès à l'énergie et contrarie la satisfaction de leurs besoins énergétiques élémentaires. Il est important de relever que, malgré l'absence d'une base de référence fixe, l'AIE propose un seuil inférieur de 100 kWh d'électricité et 100 kg d'équivalent pétrole de combustibles modernes (soit environ 1200 kWh) par personne par an.<sup>16</sup> La plupart de cette demande de base provient des campagnes. Cependant, le problème de l'accès à l'énergie n'est pas uniquement un problème économique. Il faut compter aussi avec les obstacles technologiques, infrastructurels, sociaux, environnementaux, culturels et politiques. Comme il est mentionné plus haut, les conséquences du manque d'accès à l'énergie propre sont multidimensionnelles et englobent les troubles sociaux et les conflits. Dans la mesure où les zones rurales n'ont majoritairement guère accès, voire aucun accès, aux réseaux électriques, les pouvoirs publics des pays de la région envisagent toutes les options, allant de l'extension du réseau à la production d'électricité hors réseau et à l'installation de mini-réseaux à l'échelle du village.

29. Quant au financement des solutions décentralisées (projets pour l'électricité hors réseau, mini-réseaux) la tendance des 10 dernières années a été de fournir des montants élevés de ressources financières aux établissements de financement privés ou publics locaux qui sont destinés (ou formés) à soutenir les projets pour l'énergie renouvelable en milieu rural. Typiquement, les banques ou fonds concernés constituent un portefeuille de projets possibles mais ils peuvent aussi répondre à des demandes de lignes de financement nouvelles après l'examen des propositions de projet. Ils ne fournissent pas de moyens de financement directement aux ménages. Il appartient aux entreprises privées, aux concessionnaires, aux organisations non gouvernementales et aux groupes de microfinance d'organiser la demande de services d'énergie et de solliciter le financement du projet après avoir établi un plan d'activité convenable pour répondre aux besoins des consommateurs ruraux. Ce modèle qui fonctionne bien s'applique dans de nombreux pays dont le Bangladesh et Sri Lanka.

30. Cette méthode permet à un même organisme de financement de fournir ses services pour les systèmes d'énergie renouvelable à l'échelon du ménage, pour les fourneaux à biomasse perfectionnés et pour les systèmes de mini-réseaux à l'échelle du village ou de la communauté. En pratique, beaucoup parmi ces fonds se spécialisent d'abord dans une technologie donnée, par exemple les systèmes solaires individuels, avant d'élargir progressivement leurs activités aux autres systèmes à énergie renouvelable et à l'accès à l'énergie non renouvelable. D'autre part, les crédits-carbone sont aussi une source croissante de financement des projets. Un projet suivant cette formule, lancé en Chine à la fin de 2008, comprend la promotion des digesteurs de biogaz pour produire de l'énergie servant au chauffage des maisons, à l'éclairage et à la cuisson à partir des déjections animales. Plus de 33 000 ménages de communautés rurales à bas revenus (soit près de 165 000 personnes) bénéficient de l'installation de digesteurs domestiques qui remplacent l'usage des combustibles domestiques à forte intensité de carbone comme la houille et le coke.<sup>17</sup>

<sup>16</sup> Nations Unies, *Energy for a Sustainable Future: the Secretary-General's Advisory Group on Energy and Climate Change — Summary Report and Recommendations* (New York, Avril 2010).

<sup>17</sup> Réseau mondial de promotion des énergies renouvelables pour le 21e siècle, *Les énergies renouvelables 2011 : rapport sur la situation globale* (Paris : Secrétariat du REN21, 2011).

31. Simultanément, les sources renouvelables ont été développées et fournissent une part de la consommation finale mondiale d'énergie estimée à 16 % en 2010. À la fin de l'année, l'énergie renouvelable représentait un quart de la capacité électrique mondiale toutes sources confondues et procurait près d'un cinquième de l'approvisionnement mondial en électricité. Malgré la récession, le total mondial des investissements dans l'énergie renouvelable a atteint un niveau record en 2010. Les investissements dans l'énergie et les combustibles renouvelables se sont montés à 211 milliards de dollars des États-Unis, en hausse de 32 % par rapport aux 160 milliards de dollars de l'année précédente. Les investissements des pays en développement dans les entreprises des énergies renouvelables et les projets pour la production à l'échelle du service public et pour les biocarburants ont dépassé ceux des pays développés, la Chine attirant plus d'un tiers du total mondial. Une telle tendance est encourageante car la majeure partie de l'augmentation future de la demande d'énergie devrait venir des pays en développement. En outre, la diffusion des sources renouvelables vers des régions et des pays plus nombreux aide une plus grande proportion de la population mondiale à accéder aux services énergétiques, non seulement pour satisfaire ses besoins élémentaires mais aussi pour avoir une chance de se développer économiquement.<sup>18</sup>

### C. Grands problèmes de la région

32. Suivant le scénario optimiste du développement, « The Asian Century », construit par la Banque asiatique de développement (BAsD), le PIB de l'Asie passerait de 16 billions en 2010 à 148 billions en 2050, soit la moitié du PIB mondial, correspondant à la proportion de l'Asie dans la population mondiale. Avec un PIB par habitant de 38 600 dollars des États-Unis (PPA), l'Asie aurait en 2050 des revenus semblables à ceux de l'Europe aujourd'hui. Elle ne compterait pas de pays pauvre (c'est-à-dire ayant un PIB moyen par habitant inférieur à 1000 dollars) alors que sept pays asiatiques entrent aujourd'hui dans cette catégorie. De plus, la région serait transformée par un quasi-doublement de la population urbaine qui passerait de 1,6 milliards à 3,1 milliards. Une telle évolution suppose que les économies asiatiques puissent maintenir leur élan durant encore 40 ans et s'adapter à un environnement économique et technologique mondial changeant en recréant continuellement leur avantage comparatif. Les ressorts essentiels de la croissance asiatique sont déterminés par trois facteurs : le progrès technique, l'accumulation de capital et la croissance de la population active. Outre ces agents classiques de la croissance, la croissance économique sera activée par d'autres tendances fortes, notamment l'apparition d'une classe moyenne. D'après les projections de la BAsD, 3 milliards de personnes dans la région Asie-Pacifique pourraient accéder à la catégorie de la population riche d'ici à 2050 si la région maintient son mouvement de croissance actuel. La région dépasserait les pays de l'OCDE bien avant 2050 pour devenir le plus grand consommateur d'énergie. D'après les projections, la demande d'énergie en Asie et dans le Pacifique augmenterait d'environ 80 % (soit un quasi-doublement) dans les 20 prochaines années, à un taux annuel de 2,4 %, supérieur au taux de croissance moyen mondial de 1,5 %.

33. L'AIE estime que la Chine et l'Inde généreront 45 % de l'augmentation de la demande mondiale d'énergie primaire d'ici à 2030, ces deux pays faisant plus que doubler leur utilisation d'énergie dans cette période. Les conséquences d'une telle projection dépassent les seules considérations nationales et

<sup>18</sup> Ibid.

l'approvisionnement régional en énergie est incapable d'absorber telles quelles des modifications de cette ampleur, spécialement dans le cas de l'énergie conventionnelle. Il s'agirait donc d'un jeu à somme nulle : plus pour une économie signifierait moins pour une autre. Une telle situation pourrait déclencher une concurrence intense pour l'obtention de ressources énergétiques relativement peu abondantes, et éventuellement entraîner des conflits.

34. Dans la région Asie-Pacifique, la situation et les problèmes de l'énergie varient profondément d'un pays à l'autre. Certains ont une demande non satisfaite considérable pour l'électricité, tandis que d'autres dépendent fortement des combustibles fossiles importés et pâtissent d'un secteur énergétique non diversifié. Tous ont cependant en commun leur vulnérabilité croissante aux crises mondiales et régionales. L'un des problèmes centraux consiste donc à construire un ensemble de réponses systémiques aux risques futurs pour étayer la résistance de la région aux chocs des combustibles.

35. Comme le montrent les sections qui précèdent, le manque d'accès à l'électricité et la dépendance envers la biomasse produisent une série de conséquences sociales négatives et cumulatives. L'augmentation de l'intensité énergétique exerce une influence négative sur la compétitivité nationale. La dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles peut exposer les économies à des chocs systémiques. Toutes ces pratiques détériorent l'environnement. Il est donc admis de plus en plus communément que ces problèmes imposent d'agir d'une manière cohérente en poursuivant des objectifs clairement définis.

36. Comme le constatent les auteurs du *Rapport sur la situation globale* publié par le Réseau mondial de promotion des énergies renouvelables pour le 21<sup>e</sup> siècle, sur les 118 pays qui ont fixé aujourd'hui des objectifs de politique de l'énergie renouvelable ou qui appliquent des mesures en faveur de ce type d'énergie, la moitié au moins appartient au monde en développement. À l'échelon régional, cependant, les programmes qui fixent des objectifs sont rares. Deux exemples sont celui de la Directive de l'Union européenne sur les énergies renouvelables, de 2009 et le Plan solaire méditerranéen (qui ajouterait 20 GW d'énergies renouvelables à l'échéance de 2020). Il n'existe aucun objectif fixé à l'échelon mondial mais ONU-Énergie en a suggéré trois pour 2030 : a) assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes ; b) réduire l'intensité énergétique mondiale de 40 % à l'horizon de 2030 ; c) doubler la part de l'énergie renouvelable dans l'assortiment énergétique mondial total. Pour la région Asie-Pacifique, la difficulté soulevée par l'adoption d'un ensemble générique d'objectifs vient de la diversité qui caractérise la région où les pays ont des besoins de développement hétérogènes.

37. On estime en outre que, globalement, pour atteindre l'objectif suggéré de l'accès universel de base à l'échéance de 2030, il faudra en moyenne des ressources financières de l'ordre de 35 à 40 milliards de dollars par an, soit environ 5 % du total des investissements mondiaux dans l'énergie prévisibles dans la période considérée.<sup>19</sup> Les sources des fonds et les problèmes particuliers de l'accès à ces fonds sont multiples. Le courant des dons et de l'aide au développement provenant de l'étranger est sujet à perturbations en période de crise économique. Le secteur financier de la banque et du financement structuré traditionnels est peu enclin à accorder des prêts commerciaux pour des projets

<sup>19</sup> Ibid.

« sociaux ». Quant au secteur privé, qui dispose pourtant du savoir-faire technique et de ressources financières, il est généralement peu porté à assumer la responsabilité de fournir les services énergétiques de base aux pauvres car cette activité n'est généralement pas commercialement rentable. La difficulté consiste donc à orienter les activités de développement du marché dans un sens « avantageux pour les pauvres » dans une situation où la carence relative de la législation et de la réglementation rend difficile de créer ou de soutenir la confiance afin d'attirer les investissements.

38. La fourniture de services énergétiques durables n'est pas associée ni intégrée couramment aux grands objectifs de développement ou de lutte contre la pauvreté, notamment dans le cas des objectifs du Millénaire pour le développement. Aucun des grands domaines d'investissements expressément destinés à la réalisation de ces objectifs, que ce soit l'augmentation de la production alimentaire, la promotion de l'emploi, la réalisation de l'accès universel aux services de santé essentiels ou les investissements dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, ne mentionne expressément l'électricité ou l'énergie. Bien qu'il soit largement admis aujourd'hui par la communauté internationale que l'énergie est un facteur critique dans le processus de développement et qu'elle est un élément clé dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement, son intégration dans les autres domaines du développement économique et social national et sous-régional reste déficiente.

#### **D. Potentialités dans la région**

39. Malgré la crise financière et économique traversée par la région, la demande d'énergie continuera d'augmenter. Dans ce contexte, la gestion de la rareté et de la concurrence sans cesse plus vive pour les ressources naturelles représente un défi de taille pour les pouvoirs publics et les décideurs. La tâche est parfois rendue plus ardue encore par des incertitudes liées par exemple aux récentes crises des produits alimentaires, des combustibles et des marchés financiers, aux catastrophes naturelles, aux troubles politiques et aux conflits. Toutefois, ce contexte lui-même est porteur de potentialités pour promouvoir le développement socio-économique et construire la résistance aux chocs.

40. La coopération régionale en matière de connectivité énergétique peut jouer un rôle déterminant dans l'application de la résolution 67/2 adoptée par la Commission le 19 mai 2011, portant sur la promotion de la coopération régionale pour le renforcement de la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique. Étant donné que la région Asie-Pacifique englobe à la fois des pays qui sont grands importateurs d'énergie et des pays qui en sont grands exportateurs, la sécurité énergétique bénéficierait d'une meilleure connectivité entre eux et de l'existence d'institutions chargées de promouvoir la coopération. Un dispositif énergétique régional potentiel devrait aussi explorer les options à faible émission de carbone qui privilégient l'efficacité et tirent plus grand avantage des ressources renouvelables. Il est important également que la région réfléchisse aux problèmes de la sécurité et de la sûreté des pipelines et à la possibilité de créer un marché du pétrole brut, des produits pétroliers et du gaz qui soit achalandé, liquide et transparent.<sup>20</sup> Enfin, à la suite des catastrophes naturelles, des troubles politiques et des conflits récents dont le contrecoup a

<sup>20</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011 - Sustaining Dynamism and Inclusive Development: Connectivity in the Region and Productive Capacity in Least Developed Countries* (Publication des Nations unies, numéro de vente E.11.II.F.2).

influé sur la demande et l'offre d'énergie en Asie et dans le Pacifique, des perspectives s'ouvrent pour un dialogue sur la résilience dans l'intérêt de la sécurité énergétique. Un processus destiné à bâtir la résistance aux chocs des combustibles pourrait donner l'occasion d'examiner de manière intégrée des stratégies de gestion des risques en rapport avec la sécurité énergétique. Un dialogue structuré de la région Asie-Pacifique en vue d'un système énergétique transasiatique durable pourrait être établi pour encourager une coopération énergétique soutenue.

41. La possibilité existe de développer et d'ajuster des options de politique énergétique qui permettent d'absorber les chocs passagers sans perdre de vue la diversité économique ni les besoins de développement, ni les exigences culturelles ni la disponibilité des ressources. Par exemple, aux niveaux sous-régional et national, un dispositif approprié de protection contre les risques peut comporter la diversification du portefeuille énergétique (diversification des risques), la mise en valeur des ressources énergétiques autochtones (principalement l'énergie renouvelable) et l'encouragement de la recherche et de l'innovation, notamment pour le stockage de l'énergie à grande échelle (prévention des risques et atténuation des risques) et enfin le développement des capacités d'adaptation (mesures d'urgence en cas de réalisation du risque).

42. Les principaux ressorts de la demande énergétique sont : a) la croissance démographique ; b) un processus rapide d'industrialisation et d'urbanisation ; c) la présence d'une classe moyenne en augmentation rapide qui recherche de meilleurs services infrastructurels. Toutefois, les décideurs de la région ont besoin d'une base analytique solide pour appliquer des politiques sociales et économiques propres à répondre à la demande croissante d'énergie, tout en poursuivant une croissance socio-économique durable. La construction de scénarios de la sécurité énergétique est indispensable à la formulation de politiques et de mesures à cet effet. La Commission, dans sa résolution 67/2, a prié la Secrétaire exécutive, notamment, d'aider les membres et membres associés à résoudre leurs problèmes de sécurité énergétique en élaborant conjointement des scénarios concernant la sécurité énergétique. À cette fin, le secrétariat procède à une recherche analytique sur les scénarios pour la sécurité énergétique en Asie et dans le Pacifique. Les travaux, qui devraient être terminés pour la fin de 2011, cherchent à évaluer l'assortiment de ressources énergétiques disponible pour les économies rapidement émergentes de la région. Ils fourniront donc des éléments d'information analytique pour examiner notamment les moyens de répondre aux besoins massifs d'énergie de la région, les moyens de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et le rôle de l'intégration régionale et de la connectivité énergétique régionale dans la satisfaction de la demande d'énergie et la réduction de la dépendance envers les importations.

43. En étudiant des scénarios pour la sécurité énergétique, le secrétariat cherche principalement à démontrer que des politiques énergétiques durables et cohérentes dans les pays membres de la CESAP pourraient éliminer les risques économiques éventuels associés au secteur énergétique. En d'autres termes, la recherche a pour objectif de démontrer que des politiques énergétiques et des décisions d'investissement astucieuses dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable, encourageant notamment les investissements privés dans la recherche-développement en matière de technologies énergétiques avancées, pourraient jeter les bases d'un développement socio-économique durable.

44. Dans la résolution 67/2, la Commission a aussi prié la Secrétaire exécutive d'assurer une coordination efficace avec les autres organes et organismes des Nations Unies, notamment à travers ONU-Énergie, ainsi qu'avec les institutions multilatérales et les organisations sous-régionales, en vue de renforcer les capacités des États membres de la CESAP. ONU-Énergie est un réseau à l'échelle du système qui offre un mécanisme par lequel tout un ensemble d'institutions peuvent travailler avec les Nations Unies pour concevoir une approche plus cohérente du règlement des problèmes énergétiques. La sécurité énergétique dans la région bénéficierait d'une telle approche cohérente pour l'élaboration de cadres de politique générale. Il est important de suivre une stratégie intégrée fondée sur des preuves pour construire une politique énergétique. Une telle méthode permet d'assurer que la satisfaction des besoins d'un secteur ne rend pas plus difficile pour les autres d'atteindre leurs objectifs ; elle aurait aussi l'avantage de renforcer la résistance aux chocs et aux catastrophes naturelles. Une stratégie cohérente qui encouragerait l'utilisation optimale des ressources stimulerait en outre le partage des informations, encouragerait et faciliterait la programmation en commun et favoriserait les modes de coordination tournés vers l'action.

45. De plus, l'Assemblée générale, dans sa résolution 65/151 adoptée le 20 décembre 2010, a décidé de proclamer 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous. L'Assemblée a pris note des efforts faits par les organismes des Nations Unies pour assurer l'accès universel à l'énergie et protéger l'environnement grâce à une exploitation rationnelle des sources traditionnelles d'énergie, des technologies moins polluantes et des sources d'énergie plus modernes. L'année 2012 donne donc aux États membres l'occasion d'examiner ensemble et d'adopter des objectifs adaptés aux conditions nationales dans le contexte de leurs priorités de développement. Outre la réalisation de l'accès à l'énergie pour tous, ces objectifs pourraient s'étendre aux domaines essentiels de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'expansion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. À l'échelon régional et au titre des activités de coopération régionale, il serait souhaitable d'envisager le rassemblement de données, la diffusion des bonnes pratiques et l'exécution de travaux de recherche et d'analyse de manière à soutenir un dialogue énergétique structuré de l'Asie et du Pacifique pour faciliter le processus.

46. Comme on l'a vu plus haut, la région de l'Asie et du Pacifique a des niveaux d'intensité énergétique relativement élevés par rapport aux autres régions. Il est important de relever que les investissements pour améliorer l'efficacité se caractérisent généralement par des périodes de retours modestes et par des avantages substantiels provenant du renforcement de la compétitivité économique. Les coûts des rénovations et des améliorations du matériel normalement nécessaires mais non réalisées représentent typiquement un quart du coût de la fourniture commerciale de l'énergie et sont beaucoup moins onéreux que le coût en capital de l'installation de capacités génératrices nouvelles. En outre, l'efficacité énergétique atténue la pression exercée par la sécurité énergétique. Dans la mesure où de nombreux pays continuent de dépendre de ressources énergétiques importées, leur vulnérabilité aux fluctuations des prix internationaux de l'énergie s'accroît. Dans pareils cas, la réduction de la demande d'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique est une option attrayante. Les économies en développement ont une possibilité considérable de renforcer leurs perspectives économiques en stimulant

la productivité énergétique,<sup>21</sup> tout en économisant des devises. Les États membres auraient donc avantage à explorer les possibilités offertes par les divers instruments économiques (tarifs de l'énergie et subventions) qui encouragent le développement d'un marché pour l'efficacité énergétique. L'énergie économisée est autant d'énergie produite, ce qui aide aussi à améliorer l'accès à l'énergie.

47. La région de l'Asie du Pacifique se caractérise par le grand nombre de personnes qui vivent sans accès à l'électricité ni à des combustibles de cuisson propres. Comme indiqué plus haut, 1,3 milliards de personnes n'auront toujours pas accès à l'électricité dans l'ensemble du monde en 2030 et, pour atteindre l'objectif de l'accès universel de base à l'horizon de 2030, des investissements de 35 à 40 milliards de dollars seront nécessaires en moyenne chaque année.<sup>22</sup> La tâche est si vaste qu'elle nécessite de faire appel à des sources de financement variées. Traditionnellement, les ressources proviennent des finances publiques sous la forme de subventions, de subventions croisées, de tarifs consentis aux usagers et de prêts à des conditions favorables, outre les dons et les programmes internationaux d'aide au développement. En complément de ces moyens appliqués de manière optimale, il est possible d'obtenir la participation du secteur privé sous diverses formes (services bénévoles, responsabilité sociale des entreprises, financement de projet et partenariats public-privé, par exemple) et à divers niveaux (national, sous-régional et régional). Dans ce but, le secrétariat de la CESAP exécute actuellement deux projets conçus pour améliorer l'accès aux services énergétiques dans les régions rurales en utilisant les sources renouvelables disponibles localement. Ces projets cherchent à promouvoir des modèles commerciaux et des sources de financement innovants comme les partenariats public-privé en faveur des pauvres et le financement par le carbone. Parmi les moyens d'appliquer les résolutions pertinentes de la Commission et de l'Assemblée générale, il serait souhaitable d'examiner les possibilités de renforcer les cadres de politique générale, la législation et la réglementation des États membres afin d'encourager la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie rurale en utilisant les sources renouvelables disponibles localement pour assurer le développement du marché et la continuité des activités commerciales.

### III. Vers le Forum Asie-Pacifique de l'énergie en 2013

48. Au paragraphe 7, alinéa e), de la résolution 67/2, la Commission a prié la Secrétaire exécutive de convoquer en 2013 le Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel afin de discuter des progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique face aux défis posés en matière de sécurité énergétique aux niveaux de la région, des pays et des ménages, et de faciliter un dialogue permanent entre États membres pour accroître la sécurité énergétique et œuvrer en faveur d'un développement durable.

49. L'un des principaux résultats attendus du forum sera le renouvellement de l'engagement politique en faveur du renforcement de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie au moyen de la coopération régionale. Il suppose : a) la formation d'un consensus régional sur l'action à mener en présence des problèmes et des potentialités en matière de sécurité énergétique ; b) l'établissement d'une collaboration effective avec les partenaires de

<sup>21</sup> [http://www.un-energy.org/cluster/energy\\_efficiency](http://www.un-energy.org/cluster/energy_efficiency)

<sup>22</sup> Nations Unies, *Energy for a Sustainable Future: the Secretary-General's Advisory Group on Energy and Climate Change — Summary Report and Recommendations* (New York, Avril 2010).

développement pour mobiliser les moyens financiers et techniques ; c) la création d'un mécanisme efficace pour assurer la coordination avec les autres organes et institutions des Nations Unies afin de renforcer les capacités des États membres ; d) l'amélioration des capacités des États membres de formuler des politiques, des stratégies et des cadres institutionnels en vue de renforcer la sécurité énergétique pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique.

50. Le secrétariat prépare actuellement, en consultation avec les États membres, le programme des préparatifs du Forum Asie-Pacifique de l'environnement qui comprendra diverses activités. L'une des grandes étapes sera la création d'ONU-Énergie Asie-Pacifique qui relèvera du Groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion des risques de catastrophes. En consultation avec les États membres, ONU-Énergie Asie-Pacifique facilitera l'établissement d'un programme pour les questions de sécurité énergétique que le Forum examinera. Le secrétariat continuera à solliciter les réactions et les opinions par différents moyens, dont le forum électronique, pour favoriser une discussion continue des questions de fond concernant la sécurité énergétique dans la région.

51. Le secrétariat de la CESAP réunira un groupe d'experts pour recueillir les recommandations et les avis de spécialistes et de décideurs sur les questions de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie. Cette activité contribuera à la composition de l'ordre du jour provisoire du Forum. Le secrétariat prévoit aussi de convoquer une réunion préparatoire au troisième ou quatrième trimestre de 2012 ou environ six mois avant la date du Forum.

52. Outre les documents de synthèse qui seront soumis au Forum, le secrétariat rédigera des documents d'information qui mettront en relief, à l'aide de statistiques, d'indicateurs et d'autres données et types d'information, les problèmes en rapport avec la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie. Il est possible également qu'une exposition, une foire commerciale ou un forum des entreprises se tiennent en même temps que le Forum.

#### **IV. Problèmes, conclusions et recommandations**

53. Les perspectives économiques de la région devraient être orientées à la croissance durant les 20 prochaines années. Cependant, l'augmentation de la demande d'énergie dans les années qui viennent crée un formidable défi pour la région. Les questions de gouvernance et de capacité institutionnelle rendent le problème plus complexe encore.

54. Tant que les prix de l'énergie restent instables et que subsiste une forte dépendance envers les combustibles fossiles, la sécurité énergétique et la détérioration de l'environnement se maintiennent aux premiers rangs des préoccupations des décideurs publics de la région Asie-Pacifique. De plus, en raison des catastrophes naturelles récentes, des troubles politiques et des conflits, des crises des combustibles et des crises financières, les problèmes ayant trait à l'inclusivité sociale et à la résistance aux chocs ont pris aussi une importance primordiale pour toute la région. Enfin, la compétitivité régionale, sous-régionale et nationale pourrait causer des difficultés majeures, alors que les économies sortent des crises récentes et entrent en concurrence pour des ressources naturelles en quantité finie.

55. La région ne peut soutenir et assurer un développement durable qu'en parvenant à régler les problèmes de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie mis en évidence dans le présent document. Le Comité voudra peut-être délibérer au sujet des perspectives décrites plus haut à la section intitulée « Potentialités dans la région » (par. 39 à 47) et fournir des suggestions au secrétariat, en particulier sur les moyens de traduire ces potentialités en initiatives régionales tendant à assurer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie, susceptibles d'être soumises à l'examen du Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

56. Le Comité voudra peut-être aussi donner au secrétariat des indications au sujet du programme à adopter et de la méthode à suivre pour les préparatifs du Forum Asie-Pacifique de l'énergie de 2013.

---